

ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

PKF Arsilon Audit France
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE

12 Pl. Georges Pompidou
93160 Noisy-le-Grand

A l'Assemblée Générale,

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes » relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

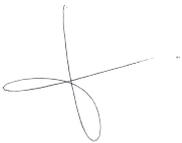
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2025

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Audit France



Francis CHARTIER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

• Bilan Actif	2
• Bilan Passif	3
• Compte de Résultat	4
• Compte de Résultat (suite)	5
• Règles et Méthodes	6
• Règles et Méthodes (suite)	7
• Règles et Méthodes (suite)	8

ANNEXES

• Immobilisations	9
• Amortissements	9
• Suivi des fonds associatifs	10
• Provisions	11
• Subvention d'investissement	12
• Etat des échéances et des dettes	13
• Détail régularisation Actif/Passif	14
• Produits par activités	15
• Transferts de charges	16
• Contributions volontaires en nature	17
• Informations diverses	18
• Compte de résultat par objectif et par destination	19
• Compte Emploi Ressources	20

Bilan Actif

ACTIF	2024			2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles			-	
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	79 029	79 029	-	423
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	446 427		446 427	443 877
Constructions	15 185 859	12 589 509	2 596 350	2 791 412
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 658 286	4 039 984	618 302	626 133
Immobilisations corporelles en cours	27 926		27 926	23 446
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées			-	
Autres titres immobilisés				
Prêts	385 692		385 692	384 467
Autres	148 197		148 197	133 604
TOTAL I	20 931 413	16 708 520	4 222 893	4 403 361
Actif circulant				
Stocks et en-cours	1 268		1 268	2 020
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	531 337		531 337	645 593
Créances reçues par legs ou donations				
Autres			-	0
Valeurs mobilières de placement	166 158		166 158	166 158
Instruments financiers à terme				
Disponibilités	9 081 965		9 081 965	9 118 240
Charges constatées d'avance	34 691		34 691	23 784
TOTAL II	9 815 419	-	9 815 419	9 955 795
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	30 746 831	16 708 520	14 038 311	14 359 155

Bilan Passif

PASSIF	2024	2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 234 722	1 234 722
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	5 420 839	5 882 021
Excédent ou déficit de l'exercice	- 155 970	- 461 182
Situation nette (sous-total)		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	253 497	275 880
Provisions réglementées		
TOTAL I	7 253 087	7 431 441
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	116 819	116 819
Fonds dédiés	220 214	
TOTAL II	337 033	116 819
Provisions		
Provisions pour risques	297 058	297 058
Provisions pour charges	828 478	788 961
TOTAL III	1 125 536	1 086 019
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	573 948	958 509
Emprunts et dettes financières diverses	3 836 927	3 522 180
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 603	312 343
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	430 385	573 540
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	187 230	177 495
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	124 561	180 809
TOTAL IV	5 322 654	5 724 876
Écarts de conversion Passif (V)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	14 038 311	14 359 155

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	774 669	711 033
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	8 306 347	9 131 674
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 221 467	2 315 212
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	601 003	586 040
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	220 214	116 819
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	260 636	310 778
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	121 051	98 113
Total I	12 505 387	13 269 669
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 275 363	3 412 518
Variation de stock		422
Autres achats et charges externes	4 235 943	4 856 336
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	385 765	426 745
Salaires et traitements	2 921 099	3 324 395
Charges sociales	995 579	1 134 572
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	510 047	530 741
Dotations aux provisions	48 657	237 326
Reports en fonds dédiés	220 214	
Autres charges	92 944	146 269
Total II	12 685 611	14 069 325
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 180 224	- 799 656
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	4 874	6 308
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	4 874	6 308
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 269	11 884
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	8 269	11 884
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	- 3 395	- 5 576
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 183 619	- 805 232
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	15 876	340 287
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	263 084	57 118
Total V	278 960	397 405
CHARGES EXCEPTIONNELLES		

Sur opérations de gestion	227 751	53 271
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	23 561	84
Total VI	251 312	53 355
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	27 648	344 050
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	12 789 221	13 673 383
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	12 945 192	14 134 564
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 155 970	- 461 182
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	5 893 200	5 832 000
Bénévolat	9 643 311	7 354 610
TOTAL	15 536 511	13 186 610
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	15 536 511	13 186 610
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	5 893 200	5 832 000
Personnel bénévole	9 643 311	7 354 610
TOTAL	15 536 511	13 186 610

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Informations générales et faits significatifs de l'exercice

1.1 Objet social de l'association et activité

Description de l'objet social de l'entité

L'objet social de l'association est le suivant d'après l'article 1 des statuts :

- L'association des Éclaireuses Éclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme. Elle a été publiée au Journal officiel du 8 Décembre 1911.
- L'association, laïque comme l'École publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'association, respect et compréhension.
- S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.
- L'association vise à former des citoyens engagés qui connaissent leur pays, ouverts sur le monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels, environnementaux, environnementaux, économiques et attachés à les résoudre.

L'association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les pays et s'engage à lutter contre toute forme de racisme. Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association est organisée avec un échelon national, des services vacances, des centres permanents et des structures locales. Cette organisation représente 192 centres d'activités, répartis comme suit :

- * 167 structures locales d'activités
- * 14 permanences régionales
- * 6 centres nationaux
- * 3 services vacances
- * 2 services nationaux

Description des moyens mis en œuvre

Les moyens d'action de l'association sont selon l'article 2 des statuts :

- La création, la direction et l'animation de loisirs éducatifs, par le moyen d'activités organisées conformément aux principes de l'association et à ses règles internes : statuts, règlement général.
- L'organisation et l'animation de toutes manifestations et activités favorisant les contacts et la connaissance entre jeunes de toutes nationalités et origines : camps, séjours de vacances, rencontres, séjours divers...
- L'organisation et l'animation de camps, de séjours de vacances et de stages de toute nature ayant pour objet l'information et la formation d'animateurs et de responsables dans tous les domaines qui pourraient apparaître utiles à l'association.
- Des publications de toute nature, périodiques, ouvrages, tracts et dépliants, sites Web, toutes conférences, manifestations et activités diverses destinées au grand public, la participation à tous organismes culturels et socio-éducatifs poursuivant des buts analogues.
- Et d'une manière générale, tous moyens qui seront décidés par les instances habilitées de l'association.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Concernant les aides obtenues à la suite de la crise sanitaire, la situation de l'association est la suivante en 2024 :

- L'association a bénéficié du dispositif vacances apprenantes pour obtenir des subventions pour 414K€
- Les CPO ont été renouvelés pour 2023-2025 à l'identique.

Par ailleurs, un nouveau Délégué Général est arrivé en 01/2024.

1.3 Événement post clôture

Néant

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, défini par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit de privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes

- Séparation des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Changement de réglementation comptable

Néant

2.3 Changement de méthode comptable

Néant

3. Informations sur les postes de bilan à l'actif

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont diminuées du cumul des amortissements et des dépréciations.

En application du règlement CRC 2002-10 relatif au traitement des actifs, l'association a appliqué la méthode des composants aux principaux immeubles détenus pour la première fois au cours des exercices clos en 2007 et 2008.

3.2 Amortissements des immobilisations

Ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- * Constructions : 25 à 40 ans
- * Matériel d'activité : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- * Mobilier de bureau : 5 ans
- * agencements sur constructions : 10 à 15 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans

3.3 Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

3.4 Disponibilités

Les échelons locaux disposent de comptes bancaires par délégation du siège national. La banque principale est la BRED. L'ensemble des comptes bancaires de l'association ouverts à la BRED est fusionné.

3.5 Stocks

Les stocks, s'ils existent, sont évalués selon la méthode PEPS - Premier entré, Premier sorti. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur historique du stock est supérieure à la valeur du marché.

3.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les résultats de cessions sont déterminés selon la méthode PEPS. le cas échéant, l'apparition d'un risque de contrepartie sur un titre fait l'objet d'une provision spécifique.

3.7 Immobilisations financières

Au poste "Immobilisations financières" figure le prêt GIPEC à concurrence de 385 691€ ainsi que des dépôts de garantie.

4. Informations sur les postes de bilan au passif

4.1 Fonds propres

Le tableau de variation des fonds propres a été effectué dans la présente annexe selon l'article 432-22 du règlement ANC n°2018-06.

4.2 Subventions d'investissements

Le total des subventions d'investissements pour lesquelles le bien financé est totalement amorti a été repris en report à nouveau. Il ne reste en compte 13 que la part non amortie des subventions.

4.3 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque l'association a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Pour la provision retraite la valorisation au 31-12-2024 est de 828 477,89€ au taux d'actualisation de 1,5% contre 788 961,11€ en 2023.

5. Autres informations

Un legs et des dons ont été encaissés pour 250 212,75 euros au titre de 2024, dont 220 214 euros ont été reportés en fonds dédiés et 30 000 en produits constatés d'avance

5.1 Cotisations membres

Le fait générateur retenu pour la comptabilisation des cotisations des membres est l'encaissement.

5.2 Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants s'est élevée à 279 981,01€ au cours de l'exercice.

5.3 Contributions Volontaires en Nature : Bénévolat

L'association bénéficie de bénévolat pour l'organisation et l'encadrement de l'ensemble de ses activités.

Ce bénévolat est constitué d'heures recensées et valorisées comme suit :

Il représente 575 720 heures valorisées à 16,75€/h sur 2024.

La valorisation a été calculée sur la base d'un SMIC à 16,75€ brut de l'heure et s'est élevé à 9 643 311€

Le compte de résultat présente sur une ligne séparée le total de la valorisation du bénévolat.

5.4 Contributions Volontaires en Nature : Mise à disposition des locaux

L'association bénéficie de mise à disposition de locaux, ce qui représente 95 structures pour une moyenne de 77,54 M2 par structure

La valorisation a été calculée sur la base d'une moyenne locative annuelle de 800€/m² pour un total de 7 367m² et s'élève à 5 893 200€

Le compte de résultat présente sur une ligne séparée le total de la valorisation des locaux mis à disposition.

5.5 Engagement hors bilan

Néant

5.6 Engagements financiers

Nantissement/hypothèque : Néant

Garantie : Néant

Caution : Néant

Autorisation de découvert : Néant

Emprunt : PGE d'1 million d'Euros et d'un prêt travaux de 500k€

5.7 Effectif moyen

L'effectif au 31/12/2024 est de 69,6 ETP soit un total de 75 salariés :

dont 51,75 ETP femmes soit 56 salariés

dont 17,85 ETP hommes soit 19 salariés

5.8 Transactions avec les contre-parties - Art.431-12

L'association n'a pas réalisé d'opérations avec les contreparties tel que prévu par les dispositions de l'article 431-12 du règlement comptable ANC 2018-06.

5.9 Détail de la rubrique "Leg, Donation et Assurances-Vie" figurant au compte de résultat - Art. 431-8

PRODUITS	Montant
- Montants perçus au titre d'assurances-vie	33 749
- Montants de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'art. 213-9	120 000
- Prix de vente des biens reçus par legs ou donations, destinés à être cédés	66 465
- Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations, destinés à être cédés	
- Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total	220 214
CHARGES	Montant
- Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations, destinés à être cédés	
- Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations, destinés à être cédés	
- Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	220 214
Total	220 214
SOLDE DE LA RUBRIQUE	0

Immobilisations

Rubriques	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche I				
Autres immobilisations incorporelles II	154 588		75 559	79 029
Terrains et agencements de terrain (211)	443 877	2 550		446 427
Constructions (212-213-214)	15 350 605	122 047	286 794	15 185 857
Installations techniques matériels et outillages (215)	2 946 875	130 998	167 074	2 910 799
Autres immobilisations corporelles (218)	1 801 726	126 998	181 238	1 747 486
Immobilisations corporelles en cours (230)	23 446	27 926	23 446	27 926
Avances et acomptes				
Total Immobilisations Corporelles III	20 566 528	410 519	658 552	20 318 496
Titres immobilisés				
Prêts	16 784	14 593		31 378
Autres immobilisations financières	384 467	1 225		385 692
biens reçus par Leg destinés à être vendus	116 819			116 819
Total Immobilisations Financières IV	518 070	15 818		533 888
Total Général	21 239 186	426 337	734 111	20 931 412

Sorties immobilisations 2024

RIE NOISY

Amortissements

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant Fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche I				
Autres immobilisations incorporelles II (280)	154 164	423	75 559	79 028
Terrains				
Constructions (2812-2813)	12 559 193	285 836	255 521	12 589 507
Installations techniques matériels & outillages (2815)	2 610 297	128 712	154 909	2 584 100
Autres immobilisations corporelles (2818)	1 512 171	95 076	151 363	1 455 884
Total Immobilisations Corporelles III	16 681 660			16 629 491
Total Général	16 835 825			16 708 520

Rubriques	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Total
Frais d'établissement, recherche I				
Autres immobilisations incorporelles II	79 028			79 028
Terrains				
Constructions sur sol propre	12 589 507			12 589 507
Installations techniques, outillage	4 039 984			4 039 984
Emballages récupérables, divers				
Total Immobilisations Corporelles III	16 681 660			16 629 491
Total Général	16 835 824			16 708 520

EEDF

Tableau de suivi des fonds propres

Art. 432-22 : Variation des fonds Propres

Libellé	Montant en début de l'exercice A	Affectation Résultat N-1 B	Augmentation C	Diminution ou consommation	Montant en fin d'exercice D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise	1 234 722				1 234 722
- dont générosité du public	0				0
	0				0
Fonds propres avec droit de reprise	0				0
- dont générosité du public	0				0
Ecart de réévaluation	0				0
	0				0
Réserves	500 000				500 000
- dont générosité du public	0				0
	0				0
Report à nouveau	5 882 021	461 182		1 233	6 344 436
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	461 182	-461 182	-155 970		-155 970
- dont générosité du public					0
Situation nette	8 077 925	0	-155 970	1 233	7 923 188
<i>Dont générosité du public</i>	0				0
Dotation consommables	0				0
<i>Dont générosité du public</i>	0				0
Subventions d'investissement	275 880			-22 383	253 497
Provisions réglementées	0				0
TOTAL	8 353 805	0	-155 970	-21 150	8 176 685

Fonds dédiés (art. 431-6 ANC 2018-06)

Une information relative aux fonds dédiés est donnée par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- Les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture en "fonds dédiés"
- Les reports en fonds dédiés
- Les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs
- Les transferts entre fonds dédiés
- Les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépenses significative n'a été comptabilisé aux cours des deux derniers exercices

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A l'ouverture de l'exercice	REPORTS	UTILISATION		TRANSFERT	A la Cloture de l'exercice
			Montant global	Dont remboursement		
Subventions d'exploitation						0
Contributions financières d'autres organismes						0
Ressources liées à la générosité du Public		220 214				220 214
TOTAL	0	220 214	0	0	0	220 214

ART 431-7

Fonds reportés liés aux donations et legs

Solde à l'ouverture de l'exercice	116 819
Variation exercice (diminution - / augmentation +)	
Solde à la clôture de l'exercice	116 819

Provisions

Rubriques	Montant Début d'exercice	Chagnement de méthode <i>PIDR</i>	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant Fin d'exercice
Provision pour risques	297 058				297 058
Provision pour charges	788 961		39 517		828 478
Provision pour charges - régule	0				0
Provision Prud'homale	0				0
Total Provisions pour risques et charges	1 086 019	0	39 517	0	1 125 536

EEDF

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Subventions d'investissements

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
1310000 Subventions d'équipement	404 740		18 493	386 247
Total	404 740		18 493	386 247

regroupement en 1 seul compte comptable

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
1390000 Amortissement subvention d'équipement	128 860	3 890		132 750
Total	128 860	3 890		132 750

regroupement en 1 seul compte comptable

Variation Passif Haut fonds propres	275 880	-3 890	18 493	253 497
--	----------------	---------------	---------------	----------------

Etat des échéances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres participations			
Créances rattachées à des participations	31 378	31 378	
Prêts	385 692	385 692	
Autres immobilisations financières	116 819	116 819	
Total de l'actif immobilisé	533 888	533 888	0
Clients douteux ou litigieux	8 164	8 164	
Avances & acomptes versés/commandes	2 024	2 024	
Usagers	292 660	292 660	
Usagers à facturer		0	
Comité Social et Economique			
Personnel et comptes rattachés	650	650	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat Taxe sur les salaires	3 560	3 560	
Subventions Etat	37 573	37 573	
Subventions Régionales		0	
Subventions Départementales		0	
Autres Subventions			
Produits à recevoir	169 556	169 556	
Total de l'actif circulant	514 187	514 187	0
Charges constatées d'avance	34 691	34 691	
Total général	1 082 766	1 082 766	0

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits	573 948	196 045	377 903	
Découverts bancaires sur comptes fusionnés	3 836 927			3 836 927
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 045	10 045		
Fournisseurs et comptes rattachés	159 558	159 558		
Personnel et comptes rattachés	41 086	41 086		
Congés à payer	197 065	197 065		
Comité Social et Economique	5 577	5 577		
Sécurité sociale et autres organismes	83 929	83 929		
Charges sur congés payés	96 506	96 506		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	26 956	26 956		
Subvention à reverser				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres dettes	160 274	160 274		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	124 562	124 562		
Total général	5 316 431	1 101 601	377 903	3 836 927

Détail de régularisation actif

Comptes	Montant à la fin de l'exercice	Montant Exercice Précédent
Factures à établir		
Avoirs à établir		
Produits à recevoir	169 556	194 487
Créances sociales		
Salaires		
Charges sociales		
Charges constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	34 691	23 754
Total	204 247	218 241

Détail de régularisation passif

Comptes	Montant à la fin de l'exercice	Montant Exercice Précédent
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus à payer		
Factures non parvenues	30 170	70 151
Factures à payer		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes provisionnées pour congés à payer	197 065	211 226
Charges sociales sur congés à payer	96 506	109 527
Autres dettes		
Avoirs à établir		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	124 561	180 809
Total	448 301	571 713

PRODUITS PAR NATURE

Produits	2024	2023	Δ €	Δ %
Participation aux Camps, Activités	7 044 508	7 765 466	-720 958	-9,3%
Prestations de service CAF	412 181	404 167	8 014	2,0%
Participation Frais de Transports	79 782	105 379	-25 597	-24,3%
Fonds de Garantie Annulation		8 186	-8 186	-100,0%
Ventes de marchandises	123 195	129 333	-6 138	-4,7%
Produits activités annexes	262 769	352 935	-90 166	-25,5%
Locations immobilières & mobilières	383 912	366 208	17 704	4,8%
Subventions Nationales	1 395 670	1 429 662	-33 992	-2,4%
Subventions Régionales	54 060	68 333	-14 273	-20,9%
Subventions Départementales	106 690	124 963	-18 273	-14,6%
Subventions Communales	244 570	227 923	16 647	7,3%
Subventions aides à l'emploi (ASP,	44 631	54 563	-9 932	-18,2%
Subventions autres organismes publi	330 767	403 120	-72 352	-17,9%
Subventions autres organismes privé	45 079	6 648	38 431	578,1%
Fonds Européens			0	
Dons & Collectes	249 634	257 826	-8 192	-3,2%
Dons renonciation frais affectés aux groupes	351 369	328 214	23 155	7,1%
Cotisations des Adhérents	774 669	711 033	63 636	8,9%
Autres produits de gestion courante	121 051	98 113	22 938	23,4%
Legs	220 214	116 819	103 395	88,5%
Autres produits financiers	4 874	6 308	-1 434	-22,7%
Produits exceptionnels s/opérations	4 788	10 078	-5 289	-52,5%
Produits exceptionnels s/exercices	11 088	330 209	-319 122	-96,6%
Produits de cessions des immobilisa	236 728	26 000	210 728	810,5%
Quote-part des subventions d'invest	26 356	31 118	-4 762	-15,3%
Reprises s/provisions pour risques	15 930	43 015	-27 085	-63,0%
Reprise s/provisions pour dépréciat		60 916	-60 916	-100,0%
Utilisation fods reportés	5 038		5 038	
Transferts de charges	239 668	206 847	32 821	15,9%
Total	12 789 221	13 673 383	-884 162	-6,5%

TRANSFERTS DE CHARGES

Total transfert de charges réparti en :	239 668
*Remboursement assurances	61 718
*Refacturations	101 313
*Remboursements & IJSS	32 671
*Fonds Garantie Annulation	43 967

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	2024	2023
<u>Mise à disposition gratuite - Charges locatives</u>		
<u>Mise à disposition gratuite - Locaux</u> 95 locaux x moyenne 77,54m ² x 800€/m ²	5 893 200	5 832 000
<u>Mise à disposition gratuite - Personnel</u>	9 643 311	7 354 610
La valorisation du bénévolat a été faite sur la base des 145 structures ayant transmis leurs heures de bénévolat, soit 3 970H en moyenne par structure valorisé au taux horaire de 16,75€/H sur 2024		
Total	15 536 511	13 186 610

INFORMATIONS LIEES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Le Compte de Résultat par Origine et Destination intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagées par l'association.

Issu du CROD, le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du Public (CER) précise l'origine des ressources collectées auprès du public, et leur emploi par l'association au cours de l'exercice

Ces tableaux sont établis selon la réglementation relative au contrôle des opérations faisant appel à la générosité publique (décret n°92-1011 du 17/9/1992) et en conformité avec le nouveau règlement 2028-06 (modifié par le règlement ANC-2020-08) qui fixe la réglementation comptable applicable aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif à partir du 1er janvier 2020.

Le CROD explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Le total des charges et produits apparaissant dans la colonne "Total" de l'état est identique à celui du compte de résultat.

Le CER détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public, et permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées sur l'exercices ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

Cette note a pour objectif de présenter les modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de l'association

PRODUITS PAR ORIGINE / RESSOURCES

1 - Ressources liées à la générosité du public

Les ressources liées à la générosité publique sont les cotisations sans contre-parties, les dons manuels, les legs, les donations et assurances-vie. Ces ressources se sont élevées en 2024 à la somme de 1 596K€.

2 - Les produits non liés à la générosité du public

Les produits non liés à la générosité du public concernent essentiellement : les cotisations avec contre-parties, les produits d'activité, les subventions, les autres concours publics et les autres produits divers.
En ce qui concerne les EEDF, ces produits se sont élevés en 2024 à 11 193 K€.

CHARGES PAR DESTINATION / EMPLOIS

1 - Les missions sociales

L'association EEDF a notamment pour missions sociales principales les missions suivantes telles qu'exposées par les statuts :

- Faire vivre le scoutisme tout au long de l'année
- Faire vivre le scoutisme à des personnes en situation de handicap mental
- Faire découvrir le scoutisme à de nouveaux publics enfants et jeunes

Pour l'année 2024, les charges relatives aux missions sociales financées par la générosité publique se sont élevées à 1 593 K€.

2 - Les frais de recherche de fonds (art. 432-12)

Pour l'exercice 2024, les frais d'appel à la générosité publique se sont élevés à 65 K€. Il s'agit essentiellement du temps consacré par le personnel à ces collectes de fonds, du suivi comptable des dons et des tracts diffusés.

3 - Les reports en fonds dédiés

Les reports en fonds dédiés effectués dans l'exercice se sont élevés à 220 K€ et concerne les donations et legs affectés à des projets et travaux à venir sur Puits Bertin, Meudon et la région bourgogne

4 - Les CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)

Les contributions volontaires en nature liées à la générosité du public correspondent aux heures de bénévolat pour 9 643 K€ et la mise à disposition de locaux pour 5 893 K€.

Compte de résultat par origine et par destination

A- Produits et charges par destination	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité au public	Total	Dont générosité au public
1. PRODUITS LIES A LA GENREOSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	774 669	774 669	711 033	711 033
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons	601 003	601 003	586 040	586 040
- Mécénat				
- Legs donations et assurances vies	220 214	220 214	116 819	116 819
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contreparties				
2.4 Autres produits non liés a la générosité du public	8 711 232		9 633 500	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 221 467		2 315 212	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	260 636		310 778	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	12 789 222	1 595 886	13 673 382	1 413 892
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	12 173 984		13 207 174	
- Actions réalisées par l'organisme		1 530 634		1 254 569
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	65 252	65 252	159 324	159 324
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	705 956		768 067	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	12 945 192	1 595 886	14 134 564	1 413 892
Excédent ou déficit	-155 970		-461 185	
B- Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité au public	Total	Dont générosité au public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
- Bénévolat	5 893 200	5 893 200	4 234 400	4 234 400
- Prestations en nature	9 643 311	9 643 311	7 385 973	7 385 973
- Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	15 536 511	15 536 511	11 620 373	11 620 373
Chargés par destination				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	15 536 511	15 536 511	11 620 373	11 620 373
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	15 536 511	15 536 511	11 620 373	11 620 373

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOÛT 1991)	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	1 530 634	1 254 569	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	774 669	711 033
- Actions réalisées par l'organisme	1 530 634	1 254 569	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	601 003	586 040
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	220 214	116 819
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	65 252	159 324			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	65 252	159 324			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	1 595 886	1 413 892	TOTAL DES RESSOURCES	1 595 886	1 413 892
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 595 886	1 413 892	TOTAL	1 595 886	1 413 892
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	116 819	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	116 819
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	116 819	116 819

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	15 536 511	11 620 373	Bénévolat	5 893 200	4 234 400
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	9 643 311	7 385 973
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	15 536 511	11 620 373	TOTAL	15 536 511	11 620 373

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report	220 224	
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	220 224	